

Séance du 25 MARS 2015

Date de la convocation : 17/03/2015

Numéro de délibération : **2015/11**

L'an deux Mil Quinze et le 25 Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LESECQ, Maire.

Membres du Conseil Municipal : 11

Votants : 11

Présents : 10

Exprimés : 11

Représentés : 1

Pour : 10 Abstention : 1 (pour TFNH)

Contre : 0

Présents : Michel LESECQ, Yoan PASCAREL, Bernard PIERREFITE, Dominique ANDRE, Sophie IRWAN, Aleida MOLENKAMP, Olivier DESMAISON, Thierry CAUX, Benoît DESCOMPS, Jean-Pierre LUCON.

Absente excusée : Madeleine PEYRAT a donné pouvoir à Olivier DESMAISON

A été nommé secrétaire : Bernard PIERREFITE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2015

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des nouveaux taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015.

Après avoir déterminé le produit nécessaire à l'équilibre du budget 2015, soit la somme de 134 804 €, et après avoir fixé le coefficient de variation proportionnelle -1,000000 - Mr le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les taux suivants :

- Taxe d'Habitation : 9.63 %
- Taxe Foncière (bâti) : 16.58 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 120.36 %

Après délibération, le Conseil Municipal décide de voter les taux d'imposition ci-dessus énumérés.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2015, le Conseil Municipal a étudié les demandes de subventions émanant des associations et a voté une enveloppe de 3 600 €, répartie entre les associations de la commune et les Restos du Cœur.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

Bernard PIERREFITE rappelle le fonctionnement du budget d'une commune et présente les grandes lignes du Compte Administratif 2014 ,et du projet de Budget Primitif à l'assemblée et notamment la somme qui se dégage dans le cadre de l'investissement pour l'année 2015.

POINT DE SITUATION SUR « les plus beaux villages de France » PBVF

Le conseil est informé que le réexamen du classement de notre village PBVF est inscrit à l'ordre du jour des Commissions Qualité 2015, suite normale depuis 2008.

Plusieurs étapes sont programmées:

▣ Au préalable, l'équipe municipale a élaboré un rapport conformément aux prescriptions préconisées par le délégué général des PBVF en date du 16 décembre 2015 , ce dossier complet a été transmis fin février , il comporte plusieurs pièces :

- un document d'urbanisme intercommunal,
- les éléments d'investissement de mise en valeur : réalisations depuis l'expertise de 2008 et une projection sur les projets à venir.

- les éléments de promotion / communication externe

- le potentiel de vie et de développement

▣ L'assemblée générale 2015 "des Plus Beaux Villages de France" se déroulera les 10 et 11 avril 2015 à Villefranche de Conflent 66 , à laquelle le maire sera représenté par Bernard PIERREFITE

▣ le 18 avril 2015, fédérer la population autour de l'identité PBVF, en invitant les habitants à participer à l'embellissement du village, un courrier sera rédigé dans ce sens

▣ le 28 avril 2015, expertise sur site par la commission PBVF de 14 à 18 h.